



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Impôt sur les revenus de 2021
Avis d'impôt établi en 2022

AVIS_IR_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur [impots.gouv.fr](#)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP VINCENNES
SAID BRY - LE PERREUX
130-132 RUE DE LA JARRY
94304 VINCENNES CEDEX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 30 38 805 035 455

Référence de l'avis : 22 94 A321218 81

Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

APPARTEMENT 313
2 BD GEORGES MELIES

94360 BRY SUR MARNE

Numéro FIP : 940 32 56 9024500889 3 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 08/07/2022

Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 94111

NDIAYE BIRANE
APPARTEMENT 313
2 BD GEORGES MELIES
94360 BRY SUR MARNE

Somme qui vous est remboursée

193,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2021.

Vos contacts



Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#)



Par téléphone

au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)

SIP VINCENNES
SAID BRY - LE PERREUX
130-132 RUE DE LA JARRY

94304 VINCENNES CEDEX

Vous serez remboursé par virement le 21/07/2022

sur le compte bancaire suivant :

FR76 3000 3009 780X XXXX XXX8 345

Identifiant de la banque : SOGEFRPP

Émetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence : 0

Nombre de parts : 1,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Déclarant 1 - Nom de naissance : NDIAYE

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
C				
RÉSIDENTE EXCLUSIVE		RÉSIDENTE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				1,00

Détail des revenus	Déclar. 1		Total
Salaires.....	0		
Heures supplémentaires non exonérées.....	0		
Salaires, pensions, rentes nets.....	0		0
Revenu brut global.....			0
Revenu imposable.....			0
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴			0
Montant net de votre imposition.....			0
IMPOT NET			
Total de l'impôt sur le revenu net.....			0
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :			
IMPOT SUR LE REVENU			
Impôt sur le revenu 2021 dû ⁵³ :			0
Retenue à la source prélevée en 2021 par vos verseurs de revenus :			- 253
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :			+ 60
Solde d'impôt sur les revenus 2021 :.....			- 193
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE			
			193
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.			
Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.			
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES			
Revenu fiscal de référence ²⁵			0
Revenus exonérés	Déclar. 1		
Heures supplémentaires.....	Déclarées	215	
Heures supplémentaires.....	Nettes	0	
PLAFOND EPARGNE RETRAITE			

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :

Plafond total de 2020.....	Déclar. 1 16062
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	3973
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4052
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 4114
Plafond calculé sur les revenus de 2021.....	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2022.....	= 16253

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou en appelant le 0809 401 401

